



NAO 2017 , le bilan :

Indépendamment des mesures générales applicables à tous les salariés, des mesures spécifiques à la maintenance vont être mises en place :

-Un boost sur les bas salaires : selon la position dans le nuage de points, ceux qui auront des évaluations ‘=’, ‘+’ ou ‘++’, verront leur augmentation boostée.

*- Une revalorisation de la prime 3*7 de 10% : passage de 1 Euro/heure à 1.10 Euros/heure.*

Ce que nous en pensons :

Le message a enfin été entendu. Il aura fallu l’explosion du turnover et du mécontentement pour que la direction daigne enfin prêter l’oreille au malaise de la maintenance.

*Nous savons que ces mesures ne suffiront pas totalement à calmer le phénomène et qu’il faudra persévérer **financièrement** dans ce sens pour les prochaines années. C’est nécessaire et c’est mérité.*

Le malaise n’est pas que financier et les points suivants méritent aussi d’être traités :

L’organisation du travail (cycles de rotation ...)

Enrichissement de la mission (plus d’autonomie, moins de tâches sans valeur ajoutée...)

Développement des formations pour une montée en compétence.

Le programme 2018 :

Démarrage du groupe de travail sur la maintenance.

Dans le groupe de travail sur la gestion de carrière : Aborder clairement le cas spécifique de la maintenance pour ouvrir des perspectives de carrière supplémentaires (possibilité d’évoluer vers des postes de spécialistes).

Plus généralement, il s’agit pour la CFE-CGC, de faire comprendre à la direction, que les techniciens de maintenance ne sont pas des TM mais bien des techniciens à part entière plus proches des cadres et assimilés cadres et qu’en conséquence ils doivent être considérés et managés comme tels !

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d’année.



La CFE-CGC, le seul syndicat catégoriel au service exclusif des 2^{ème} et 3^{ème} collèges.

Vos interlocuteurs :

**Sylvie SECQ- Thierry ROGEZ - Frédéric DESMET –
Jonathan BARBIER – Dominique BISIAUX
David. SOULIER –Olivier VANSPEYBROECK – Patrice
LABOUREAU -Lorenzo PANARELLI -Jean Jacques
GLOBEZ.**